

**Production ligérienne de viande de volaille**  
Prospective à l'horizon 2020

**aGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR

**Avril 2011**



*Cette étude a été conduite par Michel BLOURDE et Pascale LABZAE du Pôle Economie et Prospective, en collaboration avec les membres du comité de pilotage (responsables professionnels des JA, de la FRSEA, de la CRA et de la coopération, opérateurs économiques et ingénieurs avicoles des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire).*



# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

## PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DE L'ETUDE

- I – La filière volaille : un secteur-clé pour l'économie ligérienne**
- II – Le contexte : la France de plus en plus concurrencée**
- III – Les scénarios à l'horizon 2020**
- IV – Les leviers d'action**

## DEUXIEME PARTIE : LES HYPOTHESES DE CONSTRUCTION DES SCENARIOS

- I – La méthode**
- II – Les hypothèses**
  - **Des hypothèses communes à tous les scénarios**
  - **Des facteurs de différenciation au niveau des débouchés**
  - **Des facteurs de différenciation au niveau de l'offre régionale**

## CONCLUSION



## INTRODUCTION

La région des Pays de la Loire est la première région française d'installation de jeunes agriculteurs. En raison de multiples facteurs, cette dynamique du renouvellement des générations en agriculture est en perte de vitesse dans la plupart des filières agricoles et notamment animales. Au cours des trois dernières années, les Pays de la Loire ont enregistré 80 installations par an en volailles de chair, 36 en production Label Rouge et Bio et 44 en standard. La volaille était la production principale dans seulement 21 installations/an.

En 2006, la filière volaille ligérienne a vécu la plus grave crise de son histoire, provoquée par la crainte d'une épidémie d'influenza aviaire et la forte médiatisation qui l'a accompagnée. Un certain nombre d'aviculteurs étaient découragés, les capacités d'investissement et de trésorerie très affaiblies. Le parc ligérien de bâtiments de volailles de chair est vieillissant. Depuis 2000, il a perdu 1 278 000 m<sup>2</sup> soit 25 % de son potentiel. Le nombre de constructions neuves depuis 2005 est inférieur à 100/an, alors qu'il est monté à 550 au début des années 1990. En revanche le plan de rénovation des bâtiments est très dynamique depuis trois ans avec le soutien des organismes économiques et de l'Etat.

La filière ligérienne s'interroge légitimement sur sa capacité à maintenir son volume de production et l'approvisionnement des entreprises d'abattage et de transformation.

Fort de ce constat, le Comité régional de l'installation (qui rassemble des représentants de la Profession agricole, de l'Etat et du Conseil régional) a souhaité obtenir une vision prospective à l'horizon 2020 sur la problématique du renouvellement des générations.

Cette analyse prospective commandée au Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire sur 3 filières de production de viandes en Pays de la Loire dont la filière viande volaille de chair devait répondre à 2 questions imbriquées :

Comment les volumes de production peuvent-ils évoluer à l'horizon 2020 ?

Quels seront les besoins en installation par filière ?

La finalité ultime de ce travail a été d'identifier des leviers d'action impliquant l'ensemble des acteurs des filières étudiées.

La première partie de cette publication permet d'appréhender le contexte de la filière et les scénarios prospectifs de façon relativement synthétique.

La seconde détaille la méthode employée ainsi que les hypothèses de travail permettant d'aboutir aux scénarios prospectifs.



## PREMIERE PARTIE : SYNTHESE DE L'ETUDE

### I- La filière volaille de chair, un secteur-clé pour l'économie ligérienne

Les Pays de la Loire sont la **2<sup>ème</sup> région productrice de volaille** avec 419 000 t en 2009. En 2008, selon l'enquête aviculture du Ministère de l'agriculture, 3081 exploitations ont une activité de production de volaille de chair, et représentent 11% des exploitations ligériennes.

De grands groupes volaillers de renommée internationale tels que LDC, 1<sup>er</sup> groupe français, Doux et Gastronomes sont implantés dans les Pays de la Loire. Des entreprises de sélection et d'accoupage de premier ordre sont également présentes sur le territoire ligérien : Grelier, Grimaud et la SASSO.

#### Estimation des emplois dans l'aviculture de chair

Activité	Volumes produits	Emplois
<b>Sélection-Accoupage</b>	377 millions d'œufs à couvrir en 2009	1370 salariés
<b>Fabrication d'aliments volailles</b>	1 923 000 t aliments volailles	650 salariés
<b>Production</b>	419 000 t viande de volaille	3080 exploitations 600 salariés 3500 UTA
<b>Abattage-Transformation</b>	497 500 t abattues	8500 salariés
<b>TOTAL hors autres emplois induits</b>		14 000 emplois

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire d'après DRAAF-INSEE

Au total, sans compter les emplois induits dans les services (conseil, approvisionnement, banque...), le secteur avicole ligérien, de la sélection à la transformation génère 14 000 emplois.

En 2009, les éleveurs de la région ont produit 419 000 t de viande de volaille. Sur la base de la consommation moyenne française de 24,4 kg/habitant/an, la consommation ligérienne est estimée à 85 600 t soit 20% de la production régionale. La grande majorité des volailles produites trouve donc son débouché en dehors du territoire régional.

La production ligérienne de volaille de chair est très **diversifiée**. Toutes les espèces y sont produites. Ainsi 20% des poulets produits en France viennent des Pays de la Loire, 30% des dindes, 50% des pintades et 74% des canards à rôtir.

C'est également une **production de qualité** :

- Les volailles standard sont produites dans le respect de normes très strictes concernant la sécurité sanitaire, l'environnement, et le bien-être animal. Elles sont commercialisées sous des marques à forte notoriété : Le Gaulois, Père Dodu, Douce France, Maître Coq.
- La production ligérienne se caractérise également par une forte proportion de volailles sous signes officiels de qualité (Loué, Ancenis, Challans, Duc de Mayenne...) : 1/3 des poulets et des pintades Label rouge ainsi que 38% des poulets biologiques sont ligériens ce qui fait des Pays de la Loire la première région française pour la production de volailles sous signes de qualité.

**Les élevages ligériens sont peu spécialisés** et de taille relativement modeste en comparaison avec ceux des pays européens : 1921 m<sup>2</sup> en volaille standard et 752 m<sup>2</sup> en volaille Label Rouge et biologique (Allemagne, Pays-Bas : 2600 m<sup>2</sup> en moyenne, Royaume-Uni : 4000 m<sup>2</sup> en moyenne).



## II – Le contexte : la France de plus en plus concurrencée

- **Une consommation dynamique surtout en poulet**

Avec 24,4 kg/habitant, la volaille est la 3<sup>ème</sup> viande consommée en France et sa part ne cesse d'augmenter dans une consommation globale de viandes (87,8 kg/habitant/an en 2009) qui tend à diminuer. Cependant, les évolutions sont divergentes selon les espèces et c'est le poulet (14,58 kg/hab) qui tire la consommation de volaille. Les autres espèces sont en retrait (dinde, pintade) ou stagne (canard).

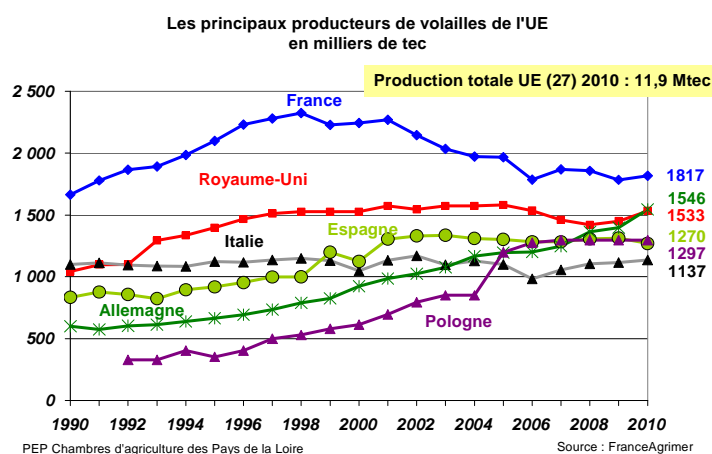
Le marché de la volaille est très segmenté : volailles entières (en régression) ou découpées (en croissance), produits élaborés (en croissance), volailles Label Rouge, volailles biologiques. Le segment des produits élaborés se développe en lien avec de nouveaux modes de consommation (snacking, déstructuration des repas). Sur ce marché, les industriels cherchent à s'approvisionner en matière première à moindre coût et ont recours aux importations.

### Consommation par espèce en 2009

	Poulet	Dinde	Canard	Poule	Pintade	Oies	Viande de volaille
<b>Kg/hab/an</b>	14,58	4,96	3,14	1,11	0,57	0,04	24,40

Source : ITAVI

- **La France perd des parts de marché au sein de l'UE**



La France, qui se situe selon la FAO au 6<sup>ème</sup> rang des producteurs dans le monde, est le premier producteur européen. Cependant sa position s'effrite depuis plus de 10 ans sous l'effet d'un manque de compétitivité tant sur les marchés extérieurs que sur le marché européen. La production est passée de 2,3 Mt en 1998 à 1,8 Mt en 2009 (-22%). Dans le même temps, la production allemande a augmenté de 72% pour atteindre 1,4 Mt en 2009.

La Pologne a aussi fortement accru sa production, elle talonne l'Allemagne avec 1,3 Mt. Dans les autres pays européens, la taille des élevages est plus importante qu'en France avec une dynamique de progression forte depuis le début des années 2000.

- **Une dégradation régulière du solde commercial**

Depuis 10 ans, la France ne maintient pas ses positions à l'exportation. Sur les pays tiers, sa spécialisation dans l'exportation aidée de poulet export vers les pays du Moyen Orient a été mise à mal par la diminution des restitutions décidée lors des accords du GATT.

Le solde du commerce extérieur français avec les pays tiers se réduit : 307 000 t en 2005, 283 000 t en 2009.

Sur les pays européens, la France est confrontée, d'une part à la concurrence brésilienne et thaïlandaise sur l'Allemagne et le Royaume-Uni, d'autre part au développement de la production chez ses partenaires. Avec l'UE, le solde commercial est devenu déficitaire :

125 000 t en 2005, - 90 000 t en 2009. En poulet le déficit avec l'UE atteint 188 000 t en 2009.

Le solde commercial global est passé de 713 000 t en 2000 à 193 000 t en 2009.

### Commerce extérieur de viande de volaille

1000 tec	2005	2009	2009-2005
<b>Exportations</b>	710	603	-106 soit -15%
<b>Importations</b>	278	410	+132 soit +48%
<b>Solde</b>	432	193	- 239 soit -55%

Source : FranceAgriMer d'après Douanes

## III – Scénarios d'évolution de la production de viande de volaille régionale et impact sur les besoins en installations à l'horizon 2020

### Trois scénarios contrastés

A partir des nombreuses hypothèses débattues concernant l'offre et la demande (consommation, échanges, politique agricoles, compétitivité de la filière, résultats techniques), trois scénarios contrastés (tendanciel, rupture, volontariste) ont été retenus pour illustrer les marges de manœuvre existantes et mettre en évidence les principaux leviers d'action. Dans ces trois scénarios, l'hypothèse d'abandon des restitutions à l'exportation a pesé lourdement, la reconversion vers de la volaille standard d'une partie des surfaces aujourd'hui consacrées à la volaille export en Bretagne et en Pays de la Loire impactant le développement de la filière ligérienne.

- **Le scénario tendanciel** a pour cadre un contexte européen libéral et la poursuite de la libéralisation des échanges mondiaux de produits agricoles. La concurrence extérieure est forte. Le solde des échanges se dégrade. La consommation est portée par une croissance redevenue dynamique mais fait de plus en plus appel à de la volaille importée. La filière poursuit sa modernisation et sa restructuration appuyée par les pouvoirs publics. Les élevages de plus en plus spécialisés diminuent en nombre. La production régionale recule de 10%.
- **Le scénario de rupture** se place dans un contexte économique libéral très concurrentiel où les pouvoirs publics ont peu de moyens pour soutenir les filières. L'interprofession avicole est peu structurée et ne joue pas son rôle d'impulsion. La pression sur les élevages est accentuée par un alourdissement des contraintes réglementaires qui pénalisent leur compétitivité. Les abandons précoces sont nombreux. Seuls les élevages les plus performants subsistent. Ils deviennent très spécialisés. La production régionale est sensiblement affectée et chute de 16%
- **Le scénario volontariste** se situe dans un contexte de demande tendancielle (même hypothèse qu'en scénario tendanciel) mais la libéralisation des marchés a été assortie de contraintes sur les produits importés qui doivent dorénavant respecter les mêmes règles de production que les volailles européennes : règles sanitaires, environnementales et de bien-être animal. L'interprofession volaille est forte. Elle met en place un plan de communication ambitieux sur l'origine française des viandes de volaille. La filière se modernise et se restructure avec l'appui des pouvoirs publics. La diminution du nombre d'élevage est atténuée par rapport aux deux autres scénarios. La production ligérienne se maintient quasiment à son niveau actuel (-2%)





Principales variables	2009	Scénarios prospectifs filière volaille de chair à l'horizon 2020						
		Tendanciel		Rupture		Volontariste		
Consommation kg/habitant/an	24,4	28,1		25,8		28,1		
Consommation intérieure 1000 t (C)	1 586	1 896		1 743		1 896		
Exportations françaises 1000 t (E)	603	398		398		453		
Importations françaises 1000 t (I)	410	590		590		446		
Solde des échanges (E)-(I)	+193	-192		-192		+7		
<b>Demande nationale = (C)+(E)-(I)</b>	<b>1810*</b>	<b>1 704</b>		<b>1 551</b>		<b>1 903</b>		
Evolution 2020/2009		-5,9%		-14,3%		+5,1%		
<b>Production régionale 1000 t</b>	<b>419</b>	<b>379</b>		<b>351</b>		<b>410</b>		
Evolution 2020/2009		- 10%		-16%		-2%		
Impact des scénarios	2009		Tendanciel		Rupture		Volontariste	
	LR, bio	Std	LR, bio	Std	LR, bio	Std	LR, bio	Std
<b>Installations volailles chair / an</b>	<b>36</b>	<b>44</b>	<b>29</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>29</b>	<b>24</b>
Nombre d'élevages volailles chair	1759	1322	995	756	747	424	995	816
Surface totale des bâtiments de chair 1000 m <sup>2</sup>	1 324	2 554	1 194	2 269	1 194	2 121	1 194	2 448
Surface moyenne élevages m <sup>2</sup>	752	1921	1200	3000	1600	5000	1200	3000

\* y compris les variations de stocks

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire

### Des marges de manœuvre importantes

La comparaison des 3 scénarios retenus (tendanciel, volontariste et rupture) met en évidence l'importance des choix économiques, politiques, et professionnels sur l'avenir de la filière.

L'écart entre le scénario volontariste et le scénario de rupture porte sur :

- 59 000 t de production soit l'équivalent d'un outil d'abattage employant 500 salariés

- 640 élevages (soit 20% du nombre d'élevages actuel)

- et la réalisation de 307 installations,

avec un impact fort sur:

- la valeur ajoutée régionale (production, transformation, services),
- les emplois directs et induits (aliments du bétail, service aux éleveurs, transports, construction, rénovation...)
- la dynamique des territoires ruraux.

## IV – Les leviers d'actions régionaux

A l'horizon 2020, pour avoir une filière avicole ligérienne forte, deux objectifs stratégiques ont été dégagés :

### - des élevages plus spécialisés, modernisés et rentables

Ces élevages sont en mesure d'alimenter le marché national, de répondre aux besoins de marchés diversifiés tant en qualité qu'en catégories de viandes. Ils sont devenus économes en énergie et en intrants grâce à l'innovation dans les bâtiments et les techniques d'élevage. Les installations modernes s'intègrent parfaitement dans le paysage et les déjections animales sont recyclées en préservant les ressources naturelles (air et eau).

La valorisation des productions avicoles régionales permet aux éleveurs la rémunération de leur travail et le financement de leur outil de production. Le secteur avicole dynamique attire des candidats à la reprise qui ont bénéficié d'une solide formation technique et économique.





L'accroissement de la taille des élevages s'accompagne d'un développement de l'emploi qualifié. Le maintien d'une production animale forte valorisant les céréales contribue à la création de valeur ajoutée régionale source d'activité sur le territoire.

#### - **des entreprises françaises leader, centres de décision**

Le marché national de viandes fraîches a été reconquis par les leaders nationaux. Les viandes françaises sont redevenues compétitives pour entrer dans la fabrication des produits élaborés.

Les productions Label et Bio régionales sont toujours aussi diversifiées et ont maintenu leur volume de production.

L'Union européenne a progressivement mis en place des mesures législatives pour gommer les distorsions de concurrence dans les domaines, sanitaire, environnemental, et social. Elle a également pu mettre un frein aux importations des pays tiers en imposant les normes européennes aux produits importés.

Les entreprises françaises ont fait preuve d'innovations permanentes en regard de l'évolution de la demande. Elles ont conservé leur leadership sur le marché national et ont conforté leurs positions sur le marché européen. Le pouvoir de décision est majoritairement resté aux mains des entreprises françaises.

Les outils d'abattage et de transformation de la filière volaille sont toujours bien implantés en Pays de la Loire, employant une main d'œuvre nombreuse et formée.

Pour mettre en œuvre ce scénario volontariste, le Comité de Pilotage de l'étude a identifié des leviers d'actions qui s'articulent autour de quatre axes principaux :

- Améliorer l'environnement économique et réglementaire des exploitations avicoles
- Favoriser la modernisation et la restructuration des élevages avicoles
- Soutenir et renforcer l'innovation, la recherche et les références
- Adopter un plan de communication ambitieux pour la filière

#### **Améliorer l'environnement économique et réglementaire des exploitations avicoles**

- Mettre en place une interprofession avicole forte en complément des interprofessions par espèce existantes. La mission de cette interprofession avicole pourrait s'exercer dans les domaines suivants :
  - o Les relations entre producteurs et transformateurs
  - o Les négociations avec la grande distribution
  - o L'élaboration d'un plan de communication de la filière
  - o La représentation forte de la filière dans l'observatoire des prix et des marges
  - o Le développement de la contractualisation avec les acteurs de la filière céréalière (échanges paille-fumier, contrats pour l'approvisionnement des fabricants d'aliments pour les animaux...)
- Adopter une réglementation sur le phosphore qui n'aggrave pas les contraintes de production
- Favoriser l'origine européenne de la viande de volaille
  - o Imposer des normes sanitaires, environnementales et de bien-être aux produits importés ce qui permettra de limiter l'importation des pays tiers notamment du Brésil et de la Thaïlande.
  - o Maintenir le niveau des droits de douane
  - o Imposer l'étiquetage de l'origine des viandes sur les produits transformés



- Soutenir la filière grand-export par le maintien des restitutions à l'exportation. Aujourd'hui les exportations à destination des pays tiers pèsent 325 000 t dont 150 000 t font l'objet de restitutions. Un groupe national est très impliqué dans ce marché et deux régions de production, Bretagne (78%) et Pays de la Loire (22%) sont concernées.
- Harmoniser les réglementations sociales, fiscales et environnementales en Europe ce qui permettra d'améliorer la compétitivité de l'aviculture française par rapport à ses concurrentes européennes, notamment allemande.

### **Favoriser la modernisation et la restructuration des élevages avicoles**

- Soutien aux investissements
  - o Aide financière aux nouveaux investisseurs pour la construction ou la reprise de bâtiments
  - o Aide financière à la rénovation des bâtiments et des équipements
  - o Soutien au traitement et à la valorisation des effluents d'élevage
    - Plateformes collectives de compostage
    - Unités de méthanisation collectives pour le traitement des lisiers
- Soutien à la formation des actifs
  - o Domaine de la production : Eleveurs, futurs éleveurs et salariés des élevages
  - o Domaine de la transformation : salariés de l'agroalimentaire
  - o Domaine des services aux élevages : salariés

### **Soutenir et renforcer l'innovation, la recherche et les références**

- Programmes de recherche appliquée régionaux dans les domaines suivants : bâtiments et installations innovants et durables, énergie et intrants, maîtrise de l'indice de consommation, traitement des effluents.
- Travaux de références technico-économiques des organisations professionnelles et économiques
- Appui à la constitution d'un réseau d'éleveurs avicoles de référence. Des réseaux d'élevages déjà structurés autour de thématiques très spécifiques sont à maintenir. Il s'agit ici de mettre en place des réseaux d'élevages tournés principalement vers l'innovation dans des domaines variés : technologie des bâtiments, organisation des systèmes de production, gestion et recyclage des effluents
- Appui à la mise en place d'ateliers avicoles dans une ou plusieurs fermes de lycées agricoles ou fermes expérimentales. Il s'agit de sensibiliser les jeunes et les enseignants à l'élevage avicole dans sa diversité.

### **Adopter un plan de communication ambitieux pour la filière**

- Communication interprofessionnelle nationale  
Promouvoir l'origine française en viande fraîche et produits transformés (logo VVF, étiquetage). Certains de nos concurrents ont pris de l'avance en la matière : l'Allemagne avec les « 5 D » (nés, élevés, abattus, transformés et distribués en Allemagne), mais aussi le Royaume-Uni.
- Communiquer auprès des consommateurs et auprès de la restauration collective (commerciale, restauration scolaire, lycées) : mettre en valeur la qualité des produits régionaux, favoriser l'approvisionnement de proximité (Pays de la Loire ou Grand-Ouest)
- Promotion, dans les grandes manifestations (exemple Salon de l'agriculture), des produits standards et des produits label et biologiques : mettre en avant leur adéquation à la demande en terme de qualité et de prix, leur impact sur l'occupation du territoire et l'emploi local.
- Promotion du métier d'aviculteur (auprès de jeunes et des enseignants)



## DEUXIEME PARTIE : LES HYPOTHESES DE CONSTRUCTION DES SCENARIOS

### I- La méthode

Cette étude a été réalisée en suivant une **démarche prospective** dont la méthode a été produite par le CNAM. Cette méthode a été adaptée par le Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire à la problématique étudiée notamment pour quantifier les scénarios.

Ce travail a été conduit conjointement sur **3 filières animales** (viandes bovine, porcine et de volaille) en d'avril 2010 à février 2011 en :

S'appuyant sur la double expertise de **3 comités de pilotages filière** (10 à 15 personnes selon les réunions) et du **Pôle Economie et Prospective**. Chacun des 3 comités de pilotage filière était constitué de représentants des différents maillons de la filière : responsables professionnels agricoles (CRA, FRSEA, JA, COOP), groupements de producteurs, abatteurs-transformateurs, grande distribution et ingénieurs filières animales des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire.

Sollicitant les conseils avisés d'**experts nationaux** de chacune des filières (FranceAgriMer, Instituts).

Mobilisant **différentes sources statistiques** pour produire les différentes analyses et quantifications sur les :

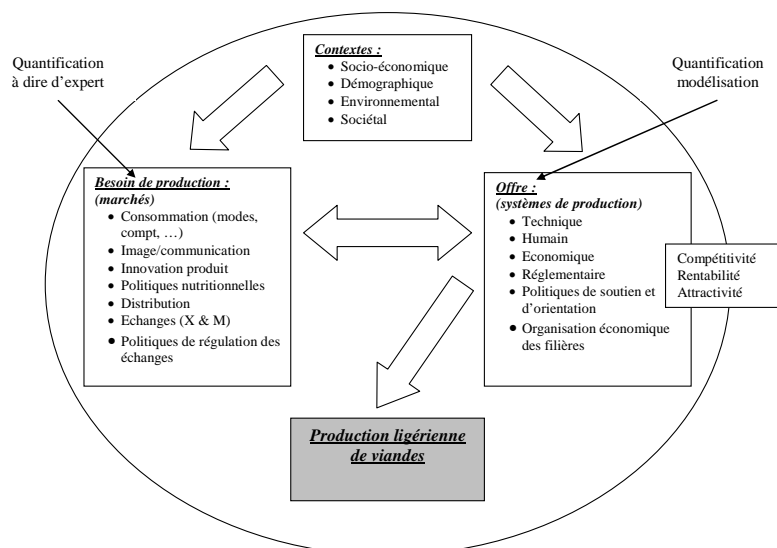
Marchés (production, consommation, échanges) : bilans annuels de FranceAgriMer et des instituts techniques

Systèmes de production ligériens : données MSA, ADASEA, SRISE DRAAF (SAA, typologie bovine 2008, enquêtes avicole et porcine 2008), DSV.

Les différentes étapes de l'étude prospective ont systématiquement combiné travail de backoffice (chargés d'études économiques) et concertation avec les comités de pilotage filière :

- 1/ Analyse de la problématique, mise au point de la méthodologie et bibliographie,
- 2/ Etat des lieux de la filière et de son contexte,
- 3/ Exploration des facteurs d'évolution des filières, détermination des facteurs clés et **représentation du système étudié** :

### Facteurs agissant sur l'évolution de la production ligérienne de viandes à l'horizon 2020



4/ Constitution de la **base rétro prospective** : analyse rétrospective, des dynamiques actuelles et prospective (hypothèses d'évolution contrastées) des facteurs clés identifiés : facteurs de contexte, d'influence du besoin de production et d'influence de l'offre. Cette étape constitue le cœur de la prospective.

5/ Elaboration et quantification des **scénarios d'évolution du besoin de production**. Cette étape, l'**analyse morphologique**, consiste à combiner les différentes hypothèses d'évolution des facteurs clés identifiés (les scénarios doivent être contrastés mais vraisemblables). La quantification du besoin de production a été faite à dire d'expert au niveau national (en intégrant les dimensions européennes et internationales) : **Besoin de production** = *consommation française + exportations françaises - importations françaises*. La part de marché des Pays de la Loire a été expertisée.

6/ Elaboration et quantification des **scénarios d'évolution de l'offre régionale** (même processus que pour le besoin de production). La quantification (volume de production, nombre d'exploitations et d'actifs) a été faite par modélisation de l'offre régionale. Pour chacun des scénarios contrastés, 4 variables ont été simulées :

- Les départs par l'âge et les départs précoces
- Les installations de jeunes agriculteurs
- La dimension économique des exploitations
- La productivité animale

7/ Confrontation des 2 catégories de scénarios (besoin de production et offre) et **élaboration des scénarios finaux d'évolution de la production**, des structures et des actifs de la filière en Pays de la Loire.

8/ **Identification des leviers d'action** pour relever les enjeux qui se profilent d'ici 2020 et atteindre les objectifs professionnels définis pour chacune des filières à ce même horizon.

## II- Les hypothèses

### 1- Les hypothèses communes aux trois scénarios

Contexte économique et réglementaire

Abandon des restitutions à l'horizon 2020.

En 2009 les exportations de poulet grand-export avec restitutions s'élevaient à 150 000 t. Deux régions sont productrices : la Bretagne pour 75% des volumes et les Pays de la Loire pour 25%. En 2020, nous avons retenu l'hypothèse que la totalité des surfaces des Pays de la Loire et un tiers des surfaces bretonnes aujourd'hui consacrées au poulet grand-export seraient reconverties en volailles standard. Ces volumes bretons impacteront directement le potentiel de développement ligérien.

Offre régionale

- Accroissement de la productivité des élevages entre 2008 et 2020.  
A l'horizon 2020 la productivité a atteint le niveau obtenu en 2008 par les 25% d'élevages les plus performants (cf. Enquête des Chambres d'agriculture du Grand Ouest 2008-2009). Exemple en poulet standard 278 Kg/m<sup>2</sup>, et en dinde 193 kg/m<sup>2</sup>.
- Part de marché de la région Pays de la Loire
  - Maintien des tonnages régionaux en label, dindes et pintades
  - Maintien des parts de marché en poulet standard, et en canard



## 2- Les facteurs de différenciation des scénarios au niveau des débouchés

### • Evolution de la consommation : 2 hypothèses envisagées

- Dans un contexte de **reprise économique solide**, la consommation de viande des Français et plus particulièrement, de viande de volaille progresse. La consommation de poulet augmente de 3%/an tandis que la baisse de consommation de dinde est ralentie et que la consommation de canard évolue au même rythme que lors de la précédente décennie. La consommation individuelle globale de volaille s'élève à **28,1 kg/habitant/an à l'horizon 2020**.

#### Evolution de la consommation de viande de volaille à l'horizon 2020 dans un contexte de reprise économique

Kg/hab/an	Poulet standard	Poulet Label	Dinde	Canard	Poule	Pintade et oies	Viande de volaille
<b>2009</b>	12,58	2	4,96	3,14	1,11	0,61	24,40
<b>2020</b>	17,23	2	4,46	3,20	0,75	0,42	28,10

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

- **La croissance économique est faible**. Le prix devient le principal critère d'achat, ce qui permet à la volaille de tirer son épingle du jeu. La différence avec l'hypothèse précédente tient dans la consommation de poulet qui évolue au même rythme qu'entre 1999 et 2009 soit +1,6%/an. La consommation moyenne de volaille est de **25,8 kg/habitant/an à l'horizon 2020**.

#### Evolution de la consommation de viande de volaille à l'horizon 2020 dans un contexte de croissance économique faible

Kg/hab/an	Poulet standard	Poulet Label	Dinde	Canard	Poule	Pintade et oies	Viande de volaille
<b>2009</b>	12,58	2	4,96	3,14	1,11	0,61	24,40
<b>2020</b>	14,97	2	4,46	3,20	0,75	0,42	25,80

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

### • Evolution des échanges : 2 hypothèses envisagées en fonction de l'accès au marché européen

- Dans chacune de ces hypothèses, les restitutions à l'exportation sont supprimées à l'échéance 2020. Les exportations sur pays tiers sont diminuées du volume exporté avec restitution et s'établissent à 175 500 t
- **Les normes européennes sont imposées aux produits importés** en matière de règles sanitaires, environnementales et de bien-être animal. Ceci permet de stabiliser les importations origine Pays tiers à leur niveau de 2009 (42 600 t). Les importations origine UE continuent d'augmenter mais à un rythme ralenti par rapport aux cinq dernières années (404 000 t). Les exportations vers l'UE, qui subissent moins de concurrence brésilienne et thaïlandaise sont maintenues à leur niveau de 2009 (277 700 t). Le solde des échanges est tout juste équilibré à **6700 t** à l'horizon 2020.



### Echanges commerciaux par espèce dans un contexte de marchés européen et français protégés

		2009	2020
<b>Poulet</b>	Exportations	403 700	253 700
	Importations	341 500	377 600
<b>Dinde</b>	Exportations	139 200	139 200
	Importations	48 600	48 600
<b>Canard</b>	Exportations	57 500	57 500
	Importations	18 400	18 400
<b>Pintade et autres</b>	Exportations	2 800	2 800
	Importations	1 900	1 900
<b>Total volailles</b>	Exportations	603 200	453 200
	Importations	410 400	445 500
	<b>Solde</b>	<b>192 800</b>	<b>6 700</b>

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

- **La libéralisation du commerce mondial se poursuit** permettant un accès facilité au marché européen. Les volumes importés en France augmentent encore fortement, tant origine UE (528 600 t) qu'origine Pays tiers (61 200 t), même si le rythme est ralenti par rapport à la période 2004-2009. Les exportations vers l'UE diminuent de 2% /an (222 160 t). Le solde des échanges devient négatif à **-192 200 t** à l'horizon 2020.

### Echanges commerciaux par espèce dans un contexte de marchés européen et français ouverts

		2009	2020
<b>Poulet</b>	Exportations	403 700	228 900
	Importations	341 500	490 800
<b>Dinde</b>	Exportations	139 200	118 300
	Importations	48 600	69 900
<b>Canard</b>	Exportations	57 500	48 200
	Importations	18 400	26 400
<b>Pintade et autres</b>	Exportations	2 800	2 300
	Importations	1 900	2 700
<b>Total volailles</b>	Exportations	603 200	397 700
	Importations	410 400	589 900
	<b>Solde</b>	<b>192 800</b>	<b>- 192 200</b>

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

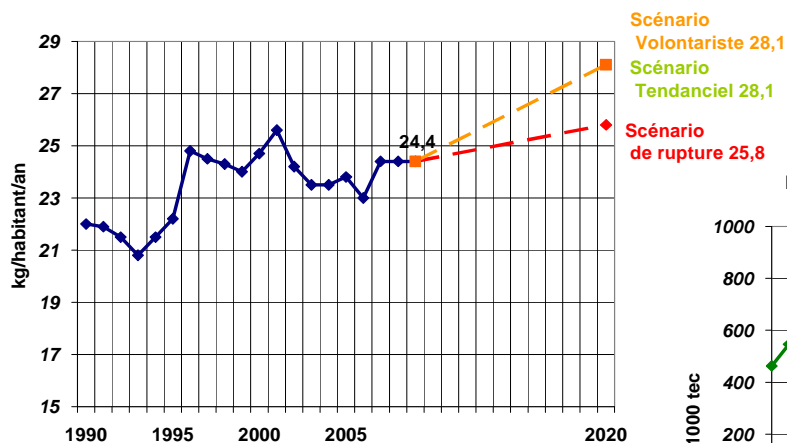
### Taux d'auto approvisionnement et taux de couverture dans les différents scénarios

1000 tec	2009	2020		
		Scénario tendanciel	Scénario volontariste	Scénario de rupture
<b>Auto approvisionnement (production/consommation)</b>	114%	90%	100%	89%
<b>Taux de couverture (export/import)</b>	147%	67%	101%	67%

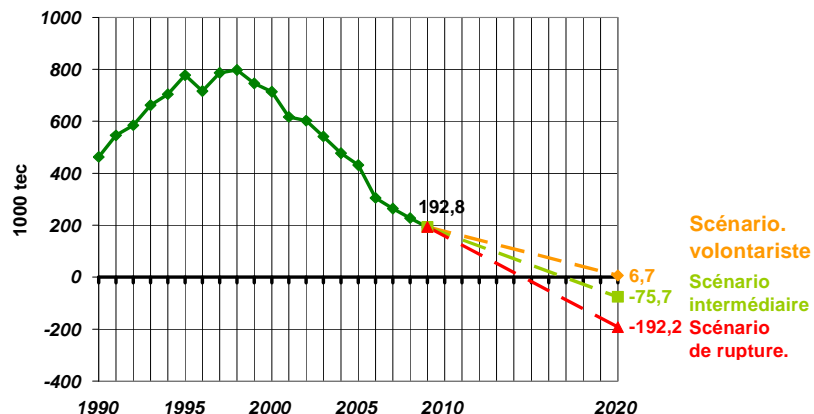
Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage



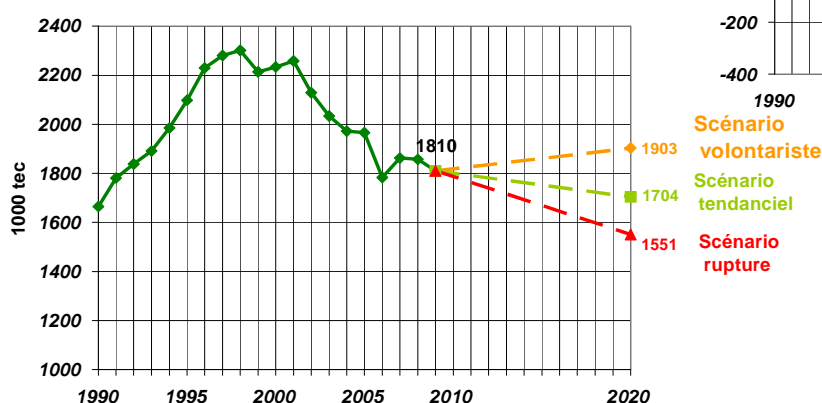
### Evolution de la consommation de volaille en France



### Evolution du solde français des échanges de volaille



### Evolution des besoins de production de volaille en France



## 3- Les facteurs de différenciation au niveau de l'offre régionale

### • Départs des chefs d'exploitation

31% des éleveurs de la région ont plus de 50 ans en 2008 et partiront en retraite dans les 12 ans.

A ces départs liés à l'âge s'ajoutent également des départs précoces (avant l'âge de la retraite) liés à des choix personnels, des problèmes de santé ou des difficultés économiques.

### Estimation des départs selon les scénarios

Evolution 2008-2020	Départs en retraite	Scénarios tendanciel et volontariste		Scénario de rupture	
		Départs précoces	Arrêts de l'atelier avicole	Départs précoces	Arrêts de l'atelier avicole
<b>Label Rouge et Bio</b>	32%	17%	10%	20%	12%
<b>Standard</b>	30%	17%	10%	27%	19%
<b>Total</b>	31%	17%	10%	23%	15%

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire - Comité de pilotage





Dans les scénarios tendanciel et volontariste, ces départs précoces représentent 27% des éleveurs. Dans le scénario de rupture les départs précoces et les arrêts d'activité avicole s'accroissent fortement. Ils représentent 38% de l'ensemble des éleveurs.

- **Dimensions des élevages**

- **Dans le scénario tendanciel et volontariste** la filière française a pris conscience de son handicap de productivité par rapport aux élevages européens et encourage à la restructuration des élevages pour combler l'écart existant entre les structures françaises moyennes et les structures européennes. Les bâtiments cédés sont majoritairement repris, éventuellement avec rénovation. Des bâtiments neufs sont toujours construits mais de façon limitée dans le cadre d'agrandissements. Les banques accordent des facilités de financement (modulation des remboursements d'emprunts...) Les organisations économiques continuent leur appui aux éleveurs : aides à l'investissement et à la rénovation et engagements contractuels sur 10 ans. En 2020, les élevages standards ont une taille moyenne de 3000 m<sup>2</sup> et les élevages Label Rouge de 1200 m<sup>2</sup>.

- **Dans le scénario de rupture**  
Les associations environnementales sont très puissantes et imposent à l'administration des réglementations plus contraignantes. Ces contraintes d'élevage dans le contexte de densité d'élevages élevée dans la région des Pays de la Loire avec des plans d'épandage déjà saturés, requièrent des installations de compostage performantes. Ces nouveaux investissements rendus indispensables ne sont pas accessibles à tous et contribuent à élever le coût de production. Les organismes économiques, dans un environnement européen ouvert, ont du mal à répercuter la hausse des coûts de production et sont dans l'obligation de réduire leurs marges. Cela conduit à une restructuration forte où seules les organisations économiques les plus solides restent en place. Aucune tentative de réduction des distorsions fiscales et sociales n'a été initiée. Dans un contexte libéral au plan européen, l'Etat est totalement désengagé de ce chantier. Pour redonner de la compétitivité aux exploitations, la France fait le choix d'assouplir fortement la réglementation des installations classées afin de les aligner sur les standards européens moins contraignants. Dans un contexte de forte augmentation des coûts de production, l'activité avicole est difficilement rentable et rémunère mal les éleveurs. Les financeurs se désengagent de cette production. Les groupes volaillers sélectionnent les éleveurs avec lesquels ils contractualisent sur des bases nouvelles : prix fixes, primes techniques, primes de saisonnalité. Le nombre d'exploitations avicoles diminue fortement. Seules restent les exploitations de grande taille, très modernisées, capables de rivaliser avec les unités performantes des pays européens concurrents.

**En 2020, la taille moyenne des élevages standards atteint 5000 m<sup>2</sup> ; celle des élevages Label Rouge est de 1600 m<sup>2</sup>.** Cette augmentation notable des superficies de bâtiments par exploitation exige l'emploi d'une main d'œuvre salariée qualifiée.

**Taille moyenne des élevages (m<sup>2</sup> de bâtiments) selon les scénarios**

	2008	2020 tendanciel	2020 volontariste	2020 rupture
<b>Label, bio</b>	752 m <sup>2</sup>	1 200 m <sup>2</sup>	1 200 m <sup>2</sup>	1 600 m <sup>2</sup>
<b>Standard</b>	1921 m <sup>2</sup>	3 000m <sup>2</sup>	3 000m <sup>2</sup>	5 000 m <sup>2</sup>

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage



- **Installations et taux de renouvellement**

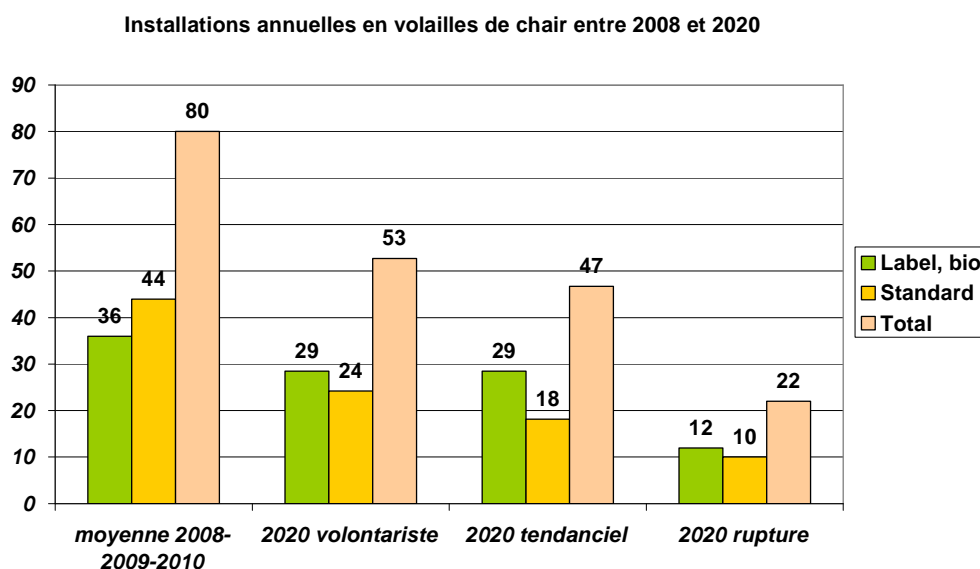
Dans les années 2008, 2009, 2010 les installations se sont élevées à 80 par an. Il convient de noter qu'elles ont été favorisées par un nombre accru de départs anticipés de chefs d'exploitation en 2008 et sans doute un contexte conjoncturel plus favorable à la volaille qu'aux autres productions animales, bovins et porcs, en 2010.

Dans tous les scénarios la restructuration et la modernisation des élevages sont importantes dans le but d'améliorer la productivité et la compétitivité par rapport aux concurrents européens.

- **Dans les scénarios volontariste et tendanciel** la profession s'empare du défi de la modernisation. Une interprofession volailles de chair s'est créée renforçant les partenariats entre les acteurs de filière. L'Etat français et les collectivités territoriales accompagnent financièrement la modernisation et la restructuration des élevages. La restructuration est maîtrisée.

- **Dans le scénario de rupture**, le contexte économique difficile conduit à des restructurations plus rapides et plus poussées et qui sont subies par les éleveurs.

Le nombre d'installations annuelles dans le scénario volontariste s'élève à 53. Dans le scénario tendanciel il est de 47. Dans le scénario de rupture il tombe à 22.



**Taux de renouvellement selon les scénarios**

	2020 tendanciel	2020 volontariste	2020 rupture
Label, bio	27%	27%	11%
Standard	24%	32%	13%
Total	26%	29%	12%

Source : PEP Chambres d'agriculture Pays de la Loire – Comité de pilotage

Finalement, les hypothèses retenues en termes de départs, de taux de renouvellement et de dimensions d'élevage conduisent à **un écart de 307 installations sur 10 ans entre les scénarios extrêmes.**



## CONCLUSION

La consommation de viande de volaille est dans une dynamique très favorable depuis deux décennies. Cette tendance devrait se poursuivre dans les 10 prochaines années. Cependant l'augmentation de la consommation française fait surtout appel à une croissance des produits importés. Ainsi en poulet en 2010, 40% de la consommation française sont importés en raison de la dégradation de notre compétitivité. Celle-ci se traduit aussi par un recul continu des exportations françaises depuis plus de 10 ans. En définitive, le parc ligérien de bâtiments s'est réduit de 25 % en 8 ans. Par ailleurs, les régions Pays de la Loire et Bretagne sont encore très présentes sur les marchés du poulet grand-export (Moyen-Orient) avec le concours des restitutions. Leur suppression programmée à l'horizon 2020 pourrait fortement perturber la production régionale.

Les travaux réalisés mettent en évidence un écart important entre les scénarios explorés qui pourrait représenter une production de 59 000 t et avoir un impact sur la valeur ajoutée régionale, les emplois dans la filière et la dynamique des territoires ruraux. Plusieurs leviers d'action sont identifiés pour conduire à un secteur avicole modernisé et compétitif, capable d'approvisionner les entreprises nationales et de reconquérir notre marché intérieur.

Dans le cadre des négociations internationales, l'Union européenne doit instituer **des barrières non tarifaires** et appliquer les mêmes normes sanitaires, environnementales, et de bien-être animal aux volailles importées qu'aux volailles produites dans l'UE. La France doit défendre le **maintien des restitutions** à l'exportation pour éviter de désorganiser les filières de l'Ouest.

Au niveau de la demande, le consommateur doit être réorienté prioritairement vers la viande de volaille d'origine française. Pour cela, une **interprofession forte** rassemblant toutes les espèces et dotée de moyens conséquents devra mettre en œuvre une **communication ambitieuse** auprès des différents débouchés, grande distribution, ménages, restauration hors foyer et auprès des élus.

La filière doit se moderniser pour être compétitive. Cela passe par une **modernisation et une restructuration concertées des élevages au sein de la filière** conduisant à l'horizon 2020 à des tailles moyennes d'élevages de **3000 m<sup>2</sup>** en volaille standard et de **1200 m<sup>2</sup>** en volailles label rouge et biologique et permettant le maintien de la production régionale. Des moyens devront être mis en œuvre pour **soutenir l'innovation et la recherche appliquée** indispensables à rentabilité et la durabilité des élevages. La **promotion du métier d'aviculteur** spécialisé et la **formation des jeunes** complèteront ces dispositifs afin d'assurer le renouvellement des générations. La compétitivité de la filière passe également par la **modernisation des entreprises d'aval** et leur adaptation aux évolutions de la demande, leur permettant de résister à la concurrence des grands groupes étrangers.

Le marché de la volaille Label Rouge, est arrivé à maturité. L'enjeu véritable pour la filière ligérienne à l'horizon 2020 est de **conforter sa place sur le marché de la volaille standard qui a un réel potentiel de développement.**







**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE



MINISTÈRE  
DE L'ALIMENTATION  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA PÊCHE

Avec la participation financière du Ministère de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Pêche

**Contacts Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire :**

Pierre-Yves AMPROU  
Christine GOSCIANSKI  
Michel BLOURDE  
Gilles LE MAIGNAN  
Eliane MORET  
Pascale LABZAE

Tél. 06 48 38 45 15  
Tél. 02 41 18 60 57  
Tél. 02 41 96 75 05  
Tél. 02 53 46 61 70  
Tél. 02 43 67 37 09  
Tél. 02 43 29 24 28

Mail : [pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr](mailto:pierre-yves.amprou@pl.chambagri.fr) (Angers - La Roche/Yon)  
Mail : [christine.goscianski@pl.chambagri.fr](mailto:christine.goscianski@pl.chambagri.fr) (Angers)  
Mail : [michel.bourde@maine-et-loire.chambagri.fr](mailto:michel.bourde@maine-et-loire.chambagri.fr) (Angers)  
Mail : [gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr](mailto:gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr) (Nantes)  
Mail : [eliane.moret@mayenne.chambagri.fr](mailto:eliane.moret@mayenne.chambagri.fr) (Laval)  
Mail : [pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr](mailto:pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr) (Le Mans)